

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 42

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180950>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que nous sommes. Sans cesse en contact avec nos voisins d'outre-Jura, sous l'impression directe des mœurs françaises, parfois si séduisantes, n'en subissons-nous peut-être pas trop l'influence et n'aurions-nous peut-être pas fini par nous en accommoder complètement?

Nous ne voulons point dire par là que la Prusse fait la guerre à la France dans une intention purement civilisatrice et que tant d'atrocités sont un bienfait. Non, Dieu nous en garde. La civilisation ne porte point l'épée; la civilisation ne sème point sur sa route l'incendie et le carnage; la civilisation n'entrave point les libertés des peuples; la civilisation n'aspire point à l'agrandissement des territoires politiques; elle n'encense pas les rois; elle n'accepte pas le droit divin; elle ne verse pas le sang sous l'égide de la Providence; elle n'a point peur de la République.

Ce que nous avons voulu dire, c'est qu'un aussi grand choc peut être le point de départ d'une ère nouvelle pour la France, pour les pays qui l'entourent, pour l'Allemagne elle-même, quand ses yeux dessillés reconnaîtront les véritables causes de la guerre et son véritable but.

Ces terribles luttes ne touchent pas seulement les populations qui en sont les victimes immédiates; elles électrisent le monde entier. Qui sait si derrière les monceaux de cadavres de Wissembourg, de Wörth, de Gravelotte et de Sedan ne se lèvera pas rayonnante et pure l'aurore de la liberté européenne!

Non, ne tournons point le dos à la France à l'heure du malheur. Maintenant république, c'est-à-dire gouvernée par le seul régime en rapport avec la civilisation chrétienne et les droits de l'homme, la France, la jeune république de 1870 est notre sœur.

Que nos meilleurs vœux l'accompagnent!

Et comme cela ressort, du reste, de ce qui précède, ce n'est point précisément pour le Français et contre l'Allemand que nous formons ces vœux; nous nous ne voyons pas seulement dans les événements du jour des sympathies de races et de langues, nous n'y voyons que le sort d'un grand principe: l'émancipation des peuples.

L. M.

Le Département de l'Instruction publique et des Cultes vient de transmettre aux municipalités la circulaire suivante:

« Le Conseil d'Etat a décidé, dans sa séance du 21 septembre, qu'il serait donné cet hiver à Lausanne un enseignement élémentaire portant sur les branches dont la connaissance est utile aux agriculteurs.

» En concentrant ces cours sur la saison où les travaux de la campagne sont interrompus et en leur donnant un caractère élémentaire et pratique, le Conseil d'Etat a voulu les rendre accessibles aux jeunes gens de la campagne, sortis de nos écoles primaires.

» Après nous être assurés du concours de plusieurs agriculteurs dont les connaissances et l'expérience sont justement appréciées dans le canton,

» nous avons arrêté le programme de cet enseignement. Nous vous l'envoyons, afin que vous en preniez connaissance et le rendiez public.

» Les pères de famille qui, moyennant un léger sacrifice, pourront donner à leur fils une instruction agricole, utile dans toute leur carrière, ne manqueront pas de le faire. Les communes elles-mêmes pourront aussi, au besoin, faciliter l'accès de ces cours à des jeunes gens intelligents, mais sans fortune.

» Des mesures ont d'ailleurs été prises pour que le temps qui sera passé à Lausanne par les élèves qui suivront cet enseignement, soit mis autant que possible à profit et pour qu'une surveillance attentive remplace pour les jeunes gens celle du père de famille.

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'initiative prise par le Conseil d'Etat de créer pour notre canton un enseignement agricole qui s'adapte, soit par son programme, soit par son organisation, aux exigences de nos populations. Nous ne doutons pas que de nombreuses inscriptions ne viennent démontrer combien cette création correspond aux besoins et aux désirs du pays. Les transformations subies récemment par plusieurs écoles d'agriculture de l'Allemagne et de quelques cantons suisses nous montrent que l'on renonce généralement à combiner, dans l'école, les travaux agricoles avec l'enseignement scientifique, et que, partout, on préfère laisser les jeunes gens vaquer pendant l'été aux travaux de la campagne pour consacrer ensuite les mois d'hiver à étendre le champ de leurs connaissances.

Les annonces publiées par tous les journaux ont fait connaître que l'enseignement qui va être créé est gratuit. Les cours auront lieu du 14 novembre 1870 au 4 mars 1871.

Voici le programme de ces cours:

1^o *Etude des terrains agricoles.* Engrais et amendements. Irrigations, drainage, préparations du sol; deux heures par semaine, du 14 novembre au 4 mars, total 28 leçons. M. RISLER, propriétaire à Calèves près Nyon.

2^o *Agriculture.* Instruments aratoires. Labours, cultures spéciales (céréales, prairies, plantes fourragères, vigne, plantes industrielles). Assolements et économie rurale; trois heures par semaine, du 14 novembre au 4 mars; total 42 heures. M. BORGEAUD, ancien directeur de l'école industrielle et instituteur pour les sciences naturelles et l'agriculture.

3^o *Chimie.* Eléments de chimie générale; deux heures par semaine, avant le nouvel-an. Chimie agricole: trois heures, après le nouvel-an; total 36 heures. M. BRÉLAZ, professeur de chimie.

4^o *Notions de météorologie et de physique.* Température, climat, météores; changement d'état des corps; deux heures par semaine, avant le nouvel an; total 12 heures. M. SCHNETZLER, professeur de botanique.

5^o *Zoologie agricole.* Notions générales, physiologie; étude des animaux utiles et nuisibles, en dehors du bétail; trois heures par semaine, avant le nouvel an; total 18 heures. M. SCHNETZLER, professeur de botanique.

6° *Arpentage, machines agricoles et constructions rurales*. Trois heures par semaine, avant le nouvel an; total 18 heures. M. CUÉNOUD, directeur de l'école industrielle.

7° *Comptabilité agricole*. Deux heures par semaine, avant le nouvel an; total 12 heures. M. ARMAND FOREL, propriétaire à Terre-Neuve, près Morges.

8° *Botanique appliquée à l'agriculture*. Les organes des plantes et leurs fonctions; plantes usuelles et plantes nuisibles; les maladies des plantes et les moyens de les combattre; quatre heures par semaine, après le nouvel an, total 32 h. M. SCHNETZLER, professeur de botanique.

9° *Sylviculture*. Culture forestière et aménagement des forêts; deux heures par semaine, après le nouvel an; total 16 heures. M. DAVALL, inspecteur forestier, à Vevey.

10° *Zootéchnie*. Animaux domestiques; soins à leur donner; leurs services, leurs produits; amélioration des races; quatre heures par semaine, après le nouvel an; total 32 heures. M. BIELER, vétérinaire.

11° *Horticulture et arboriculture*. Jardins et vergers; greffe et taille; deux heures par semaine, après le nouvel an; total 16 heures. M. CARRIER, professeur d'horticulture.

12° *Eléments de législation rurale*. Code rural, code forestier, etc.; deux heures par semaine, après le nouvel an; total 15 heures. M. CARRARD, professeur de droit.

Les bons Vaudois

ou la neutralité.

Si nous quittons nos toits de chaume
Et le pressoir aux gais travaux,
Ni pour Louis ni pour Guillaume
Ne mettons le sac sur le dos.
Restons neutres dans une affaire
Où France et Prusse ont tort... je crois!...
Jaques, buvons encore un verre
Et soyons toujours bons Vaudois!

Français, Prussiens, que m'importe!...
Neutres au fin fond du Jura,
Nous les fichérons à la porte
De la patrie... et cætera!
Tu ne crains pas non plus la guerre,
Pas même un écot... je le vois;
Jaques, buvons encore un verre,
Et soyons toujours bons Vaudois.

Jaques, c'est une belle chose,
Dis-voilà! que la neutralité,
Eux ont l'épine et nous la rose:
Nous marchons pour la liberté!
Mais pour défendre la frontière,
Nos vins nouveaux et nos vieux toits,
Jaques, buvons encore un verre
Et soyons toujours bons Vaudois.

En quittant Marie et ta Jeanne
Nous nous sentions émus... un peu;
Mais à peine au bout de Lausanne
Comme nous chantions pleins de feu:

« Pour chasser l'ennui, la poussière,
Tout en nous aiguisant la voix,
Jaques, buvons encore un verre,
Et soyons toujours bons Vaudois. »

Avant d'aller faire une ronde
Ami, ne trinquerons-nous pas?
Du Lavaux! rien de tel au monde!
Sot est celui qui n'en boit pas.
Pour mieux défendre nos bannières,
Nos familles et nos vieux droits,
Jaques, buvons encor trois verres
Et soyons toujours bons Vaudois.

Lausanne, octobre 1870.

F^s OYEX-DELAFONTAINE.

Les regains pendant la bénichon.

Causerie gruérienne.

Décidément l'automne, précurseur du redoutable hiver, nous arrive avec ses brouillards humides, ses journées brumeuses et son soleil dont l'aspect sombre et mélancolique nous pressure le cœur. Néanmoins soyons reconnaissants envers dame nature, parfois si gracieuse et si resplendissante. Pendant la dernière quinzaine de septembre cette bonne mère, parée de tous ses charmes, n'a cessé de nous caresser de son plus aimable sourire: aussi fallait-il voir quelle animation s'était répandue dans nos campagnes, vivifiée par l'action bienfaisante d'un soleil radieux, qui a permis à nos agriculteurs d'achever la récolte des regains, à peine commencée, entravée qu'elle avait été par l'humeur capricieuse et inclemente des semaines précédentes.

Chaque année, le dernier dimanche de septembre et les deux jours qui le suivent, certaines localités de la Gruyère ont l'habitude, plus ou moins bien ou mal fondée, de se mettre en liesse, disons le mot, de bénichonner en conscience. Cette année-ci deux perspectives bien différentes venaient s'étaler aux regards de notre intéressante jeunesse: d'un côté, l'harmonie agaçante des excellents ménétriers des Ormonts et de l'Étivaz, de vastes ponts de danses entourés de verdure et de fleurs ne vous invitant que trop à vous y trémousser, les aubergistes rinçant leurs verres et bouteilles et arborant leurs oriflammes mirobolantes; de l'autre côté, dans les prairies, une quantité de regain réclamant force bras agiles et vigoureux pour les serrer en grange, la saison déjà avancée sur le calendrier, et pour couronnement, un beau ciel bleu des plus propices: entre ces deux partis il n'y avait qu'à choisir et puis ma foi... se démener lestement.

Disons-le avec la plus vive satisfaction: une bonne partie de nos jeunes gens ne restèrent pas indécis; garçons joyeux et dégourdis, filles gracieuses et sémillantes, reléguant au dernier plan danses, tapage et libations, se sont écriés avec gaité de cœur:

A la fourche! au râteau! Profitons des beaux jours;
Bûchons, car le soleil ne luira pas toujours.

C'était plaisir à voir comme toute cette jeunesse s'exécutait de bonne grâce, comme elle arrivait de tous côtés par troupes folâtres donner des coups de